



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

unions régionales des fédérations d'oeuvres laïques

Question écrite n° 2465

## Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication, porte-parole du Gouvernement, sur le désengagement financier de l'Etat auprès des associations culturelles et sociales regroupées au sein de l'union régionale du Languedoc-Roussillon de fédérations d'oeuvres laïques. Leurs principaux champs d'interventions concernent les festivals jeunes publics, le soutien au théâtre amateur, la promotion des artistes régionaux. Leurs activités concernent une centaine de communes rurales et une vingtaine de quartiers urbains. Il lui demande un soutien financier plus important à l'action culturelle conduite par l'URFOL pour la région Languedoc-Roussillon.

## Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire concernant sa demande d'un concours financier plus important à l'action culturelle conduite par l'union régionale de fédérations d'oeuvres laïques pour la région Languedoc-Roussillon, le ministère de la culture et de la communication l'informe qu'il a conforté, en 1997, son soutien aux fédérations d'éducation populaire, qui sera poursuivi en 1998. La ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente qui fédère les URFOL, a bénéficié d'une aide accrue au niveau national. Au niveau du Languedoc-Roussillon, le partenariat engagé de longue date a conduit la direction régionale des affaires culturelles à tout faire pour maintenir son aide à l'URFOL malgré les restrictions budgétaires. Le maintien de la subvention en 1997 à hauteur de celle qui a été attribuée en 1996 a montré l'importance accordée par la direction régionale des affaires culturelles à l'action de l'URFOL, particulièrement pour la diffusion de spectacles professionnels en milieu rural.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Malavieille](#)

**Circonscription :** Gard (4<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2465

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 août 1997, page 2685

**Réponse publiée le :** 3 novembre 1997, page 3823